



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 3 février 2023
(OR. en)

6029/23

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Johannes HAHN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	2 février 2023
Destinataire:	Madame Johanna LYBECK LILJA, présidente du Conseil de l'Union européenne

Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 03/2023 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2023
--------	---

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 03/2023.

p.j.: DEC 03/2023



COMMISSION
EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 2/02/2023

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2023
SECTION III - COMMISSION TITRES: 14, 30

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 03/2023

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 3004 Mécanismes de solidarité (instruments spéciaux)

ARTICLE - 30 04 01 Réserve de solidarité et d'aide d'urgence

CE	-185 000 000,00
CP	-185 000 000,00

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 1403 Aide humanitaire

ARTICLE - 14 03 01 Aide humanitaire

CE	185 000 000,00
CP	185 000 000,00

La dernière mise à jour (en milieu d'année 2022) du rapport mondial sur les crises alimentaires pour 2022 a mis en lumière le fait que la proportion de la population confrontée aux trois phases les plus élevées de l'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 de l'IPC et au-delà) était plus importante qu'à n'importe quel moment de l'histoire du rapport. Selon le PAM¹, au niveau mondial, le nombre de personnes relevant de cette catégorie, gravement affectée, est passé à environ 349 millions en 2022 pour environ 270 millions en 2021, avec une augmentation d'environ 200 millions de personnes par rapport aux niveaux d'avant la pandémie.

Le rapport mondial de 2022 indiquait qu'à la fin de 2021, dans les 53 pays/territoires étudiés, 193 millions de personnes connaissaient cette insécurité alimentaire aiguë, ce qui représente une forte augmentation (25 %) par rapport à la situation qui prévalait à la fin de 2020. En 2021, près de 40 millions de personnes se trouvaient, dans 36 pays, dans une situation d'urgence alimentaire (phase 4 et au-delà de l'IPC/CH), et donc au bord de la famine, tandis que, dans quatre pays, plus d'un demi-million de personnes au total connaissaient une situation effective de famine (phase 5 de l'IPC/CH).

La situation s'est aggravée depuis les données publiées au milieu de l'année 2022. Les principaux vecteurs de la famine sont des situations de conflit (60 % des personnes souffrant de la faim vivent dans des zones touchées par la guerre et la violence). Les répercussions de la guerre en Ukraine ont une incidence extrêmement négative sur la sécurité alimentaire. Cela s'est traduit par une détérioration des statistiques de 2021 et du début de 2022 relatives à l'insécurité alimentaire – qui avaient pourtant déjà atteint un niveau record –, la guerre ayant perturbé les prix des denrées alimentaires, l'approvisionnement et le prix de l'énergie et des engrais. Le changement climatique et ses effets influencent aussi considérablement la situation: ils détruisent des récoltes et des moyens de subsistance, et donc la capacité des personnes à se nourrir.

En 2022, non seulement l'ampleur de l'insécurité alimentaire a augmenté, mais aussi sa gravité. La dernière mise à jour du rapport "Hunger Hotspots"² (Points chauds de la faim), qui est une analyse d'alerte précoce des situations dans lesquelles l'insécurité alimentaire aiguë est susceptible de se détériorer au cours des prochains mois, confirme le risque de famine au Nigeria, au Soudan du Sud, au Yémen, en Afghanistan et en Éthiopie, et prévoit que des situations de famine (phase 5 de l'IPC/CH) affectent près d'un million de personnes d'ici la fin de 2022. (Voir l'annexe I.)

Il est peu probable que la situation s'améliore en 2023, compte tenu des répercussions de la guerre en Ukraine sur l'approvisionnement et la productivité agricoles. Il n'a pas encore été possible de prendre la mesure de l'ensemble des répercussions de l'invasion russe de l'Ukraine, étant donné que certaines des analyses examinées dans les derniers rapports ont été réalisées avant que les effets de l'invasion ne se soient totalement concrétisés. Le prochain rapport mondial (qui sera publié en avril 2023) devrait fournir un tableau plus clair et plus complet.

La Commission n'a pas pu trouver de ressources disponibles dans la rubrique 6, Voisinage et le monde. Par conséquent, elle demande la mobilisation de la réserve de solidarité et d'aide d'urgence pour un montant total de 185 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement afin d'aider à résoudre les crises en matière de sécurité alimentaire en Afrique et au Yémen, ainsi que la crise multisectorielle au Venezuela.

Au 24 janvier 2023, le taux d'exécution global pour les crédits d'engagement inscrits au chapitre 14 03 (Aide humanitaire) était de 84 % des crédits disponibles et il s'établissait à 7 % pour les crédits de paiement.

¹ [Une faim catastrophique | Programme alimentaire mondial \(fr.wfp.org\)](https://www.wfp.org/publications/world-hunger-report-2022)

² https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000142656/download/?_ga=2.202498841.948821412.1674657567-766872473.1674657567

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

30 04 01 - Réserve de solidarité et d'aide d'urgence

b) Données chiffrées à la date du 25/01/2023

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 274 897 000,00	1 274 897 000,00
2 Virements	0,00	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 274 897 000,00	1 274 897 000,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	1 274 897 000,00	1 274 897 000,00
6 Prélèvement proposé	185 000 000,00	185 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	1 089 897 000,00	1 089 897 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	14,51 %	14,51 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 25/01/2023	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Conformément à l'article 9 du règlement fixant le cadre financier pluriannuel, la réserve de solidarité et d'aide d'urgence est destinée à permettre:

a) une assistance visant à répondre à des situations d'urgence résultant de catastrophes majeures qui sont couvertes par le Fonds de solidarité de l'Union européenne, dont les objectifs et le champ d'application sont définis dans le règlement (CE) n° 2012/2002 du Conseil; et b) des réactions rapides à des besoins urgents spécifiques dans l'Union ou dans des pays tiers, à la suite d'événements qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget, en particulier pour les interventions d'urgence et les opérations d'appui en cas de catastrophe naturelle non couverte par le point a), de catastrophe d'origine humaine, de crise humanitaire, de menace de grande ampleur pour la santé publique ou en matière vétérinaire ou phytosanitaire, ainsi que pour des situations de pression particulière aux frontières extérieures de l'Union résultant de flux migratoires, lorsque les circonstances l'exigent.

Cette première mobilisation au titre des actions extérieures représente 53 % des crédits disponibles au titre de la réserve de solidarité et d'aide d'urgence pour les besoins urgents dans les pays tiers pour la période allant jusqu'au 1^{er} septembre 2023.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

14 03 01 - Aide humanitaire

b) Données chiffrées à la date du 25/01/2023

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 687 002 967,00	1 747 484 500,00
2 Virements	0,00	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 687 002 967,00	1 747 484 500,00
4 Crédits déjà utilisés	1 410 197 967,00	123 218 267,75
5 Crédits disponibles (3-4)	276 805 000,00	1 624 266 232,25
6. Renforcement demandé	185 000 000,00	185 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	461 805 000,00	1 809 266 232,25
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	10,97 %	10,59 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	1 738 235,22	18 411,83
2 Crédits disponibles à la date du 25/01/2023	1 729 235,22	6 360,37
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	0,52 %	65,45 %

d) Justification détaillée du renforcement

La Commission demande la mobilisation de la réserve de solidarité et d'aide d'urgence pour un montant total de 185 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement afin d'aider à résoudre les crises en matière de sécurité alimentaire en Afrique et au Yémen, ainsi que la crise multisectorielle au Venezuela, selon les modalités indiquées ci-dessous.

Sécurité alimentaire — 164 millions d'EUR

- Afrique – 138 millions d'EUR**

En Afrique, il sera essentiel de prépositionner et de fournir une aide alimentaire en temps utile pour en améliorer l'effet sur les populations concernées, avant que leur situation ne se détériore davantage. Il est crucial d'agir avant la période de soudure.

L'Afrique est confrontée à la pire crise alimentaire qu'elle a connue depuis 40 ans. Des facteurs mondiaux tels que les effets négatifs persistants du changement climatique, l'intensification de la crise économique aggravée par l'agression russe contre l'Ukraine, avec l'inflation qui en a résulté dans le monde entier et la flambée des prix mondiaux des denrées alimentaires, ont eu des effets dévastateurs partout dans le monde. Les populations affectées par ces crises qui se trouvent en phase 4 de l'IPC ou au-delà sont au bord de la famine.

Compte tenu des possibilités de financement actuelles, ainsi que de l'évolution la plus récente des besoins et vu leur caractère saisonnier, l'accent sera mis sur l'Afrique occidentale et centrale, la Somalie, le Soudan et le Soudan du Sud, l'Afrique australe et Madagascar.

- **Yémen – 26 millions d'EUR**

Au Yémen, des fonds sont nécessaires pour continuer à soutenir une population qui subit les conséquences combinées de la violence armée, de la crise économique et de la perturbation des services publics. Encore aggravée par l'invasion russe de l'Ukraine, l'insécurité alimentaire continue de s'intensifier. Le Yémen affichait le résultat le plus élevé de l'indice de la faim dans le monde. En 2022, moins de 54 % du plan d'intervention humanitaire a été financé. Cela a entraîné des réductions de l'aide alimentaire ainsi que des réductions dans d'autres secteurs d'activité vitaux tels que la nutrition, l'eau, l'hygiène, l'assainissement et la santé. Certaines régions du pays se trouvent déjà dans une situation de famine (phase 5 de l'IPC).

Venezuela – crise complexe – 21 millions d'EUR

La situation humanitaire reste dramatique, avec des besoins croissants dans tous les secteurs clés, étant donné que la crise politique, sociale et économique reste profonde au Venezuela. Il est peu probable que les conditions de vie s'améliorent à court terme, ce qui continuera d'avoir de graves répercussions sur les 19,7 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire (sur une population totale de 28,7 millions de personnes). L'enquête nationale sur les ménages a fait état, pour 2021, d'un taux de pauvreté extrême de 76,6 % et d'un taux de pauvreté global de 95,4 %. La crise au Venezuela est la plus grande crise de déplacement de populations dans la région et la réponse de l'UE couvre la situation à la fois au Venezuela et dans la région, 7,1 millions de personnes ayant quitté le pays.

Au Venezuela même, le nombre de personnes qui ont épuisé leurs moyens de subsistance ou qui n'ont pas suffisamment à manger a augmenté et atteint désormais un nombre record de 18,7 millions de personnes (9,3 millions de Vénézuéliens se trouvaient dans cette situation en 2019 selon le Programme alimentaire mondial). À l'échelle régionale, quelque 6,9 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire sont durement touchées par la crise et dépendent largement de l'aide humanitaire pour satisfaire leurs besoins fondamentaux et disposer de moyens de subsistance à court terme.

ANNEX I

Figure 1 : Early warning hunger hotspots

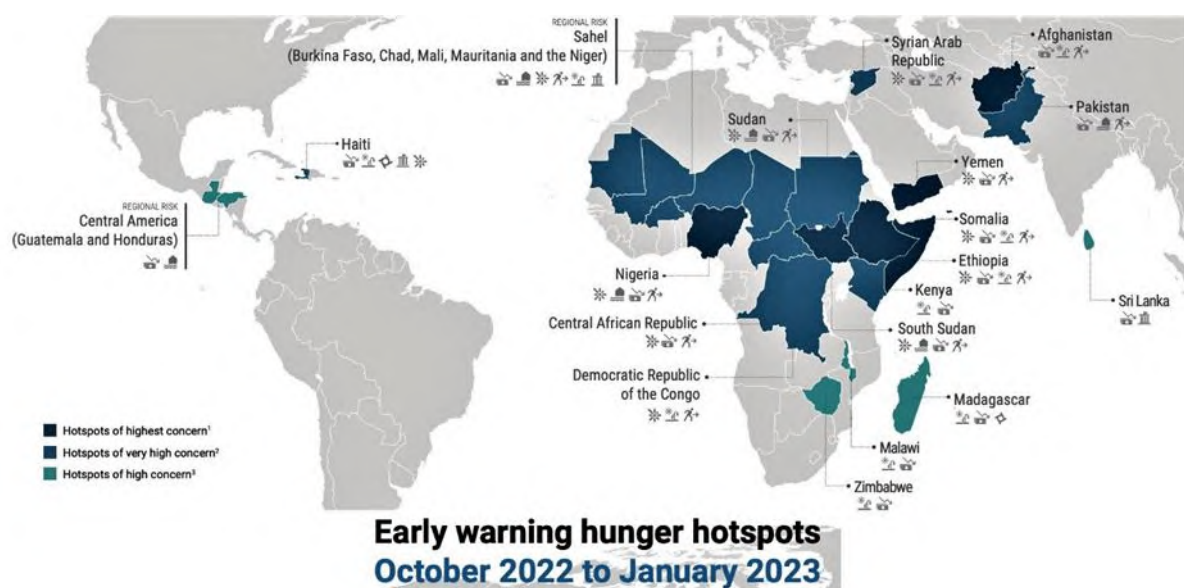
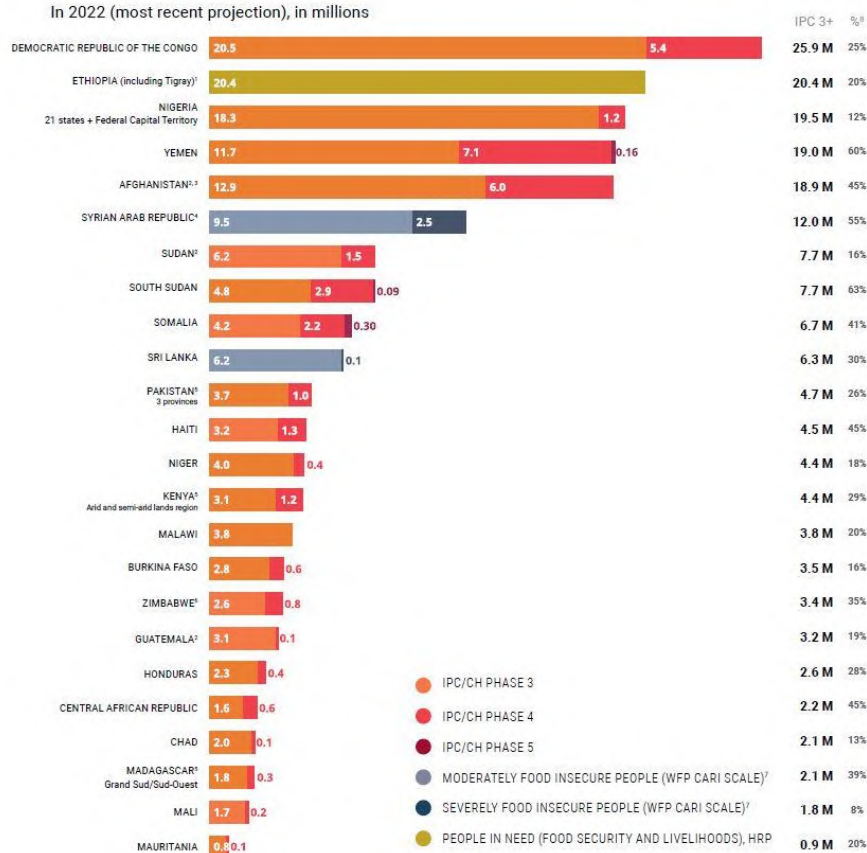


Figure 2 : Number of people in acute food insecurity

Number of people in acute food insecurity in hotspot countries

In 2022 (most recent projection), in millions



Source: Global Network against Food Crises. 2022. Hunger Hotspots. FAO-WFP early warnings on acute food insecurity: October 2022 to January 2023 Outlook, Rome.

https://www.fightfoodcrises.net/fileadmin/user_upload/fightfoodcrises/doc/resources/HungerHotSpots2022.pdf

ANNEX II

COMMISSION TRANSFER PROPOSALS RELATED TO THE SOLIDARITY AND EMERGENCY AID RESERVE IN 2023

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2023, which relate to the Solidarity and Emergency Aid Reserve (SEAR), and the remaining amount under the SEAR reserve following the approval of these proposals.

Commitment Appropriations 2023 Reserve (EUR)								
Transfer Ref	Content	TOTAL	<i>carried over</i>	<i>voted budget</i>	<i>Internal (excluding EUSF)</i>	<i>EUSF</i>	<i>External</i>	<i>End-of-Year Cushion (25%)</i>
	General Budget 2023 - Initial appropriations	1 374 897 000	0	1 374 897 000	149 050 912	496 836 375	347 785 463	331 224 250
	General Budget 2023 - EUSF advances (Article 4a EUSF Regulation)	-50 000 000		-50 000 000		-50 000 000		
DEC 03	Mobilisation of the SEAR for the food crises in Africa and in Yemen as well as the multisectoral crisis in Venezuela	185 000 000		185 000 000			185 000 000	
	Total DEC transfer proposals	185 000 000	0	185 000 000	0	0	185 000 000	0
	Remainder	1 139 897 000	0	1 139 897 000	149 050 912	446 836 375	162 785 463	331 224 250